

PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion

En visioconférence **Mardi 24 février 2026**

Président :	M. Thierry CORROYER
Présents :	MM. Stéphane BEGEL - Michel BOURNEZ - Gérard GEORGES – Albert GIBOULET - Christophe GIRARDET - Michel NAGEOTTE - Thierry NAPPEY
Excusés :	MM. Joël EUVRARD - Nicolas VUILLEMIN
Assistent :	MM. Guillaume COLIN et Théo GRANDCLAUDE

INFORMATIONS AUX CLUBS

REGLEMENT TERRAIN IMPRATICABLE

L'impraticabilité du terrain est définie :

- soit par les critères retenus par les Lois du Jeu,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire privé,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire public pour respecter le protocole d'accord entre l'Association des Maires de France (AMF) et la FFF (Ligue et Districts).

La commission Régionale Sportive rappelle qu'il existe trois types de procédure en fonction des situations sur lesquelles s'appuyer :

- Procédure N°1 : jusqu'au vendredi 16 heures
- Procédure N°2 : le vendredi après 16 heures
- Procédure N°3 : pour les rencontres programmées en semaine doit se fier aux procédures 1&2.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe des cas spécifiques lors des annulations de match :

1. Annulation de lever de rideau
2. Annulation générale

1- MASCULINS

1.1 – CHAMPIONNATS

Match n° 53425298 : R3 idverde groupe A : NEVERS CHALLUY SERMOISE – UCS COSNE 2 du 1^{er} mars 2026

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le dimanche 1^{er} mars 2026 à 15h00 au stade Raphaël Giraux à Cosne Cours sur Loire.

Le match retour aura lieu le dimanche 17 mai 2026 à Challuy.

Match n° 53425297 : R3 idverde groupe A : CERISIERS – SENS 2 du 1^{er} mars 2026

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser et avancer la rencontre. Elle se déroulera le samedi 28 février 2026 à 19h30 au stade Bacary Sagna (synthétique) à Sens.

Le match retour aura lieu le dimanche 17 mai 2026 à Cerisiers.

Match n° 53425837 : R3 idverde groupe D : ARCADE FOOT – LA CHAPELLE DE GUINCHAY 2 du 1^{er} mars 2026

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le dimanche 1^{er} mars 2026 à 15h00 au stade municipal à La Chapelle de Guinchay.

Le match retour aura lieu le dimanche 19 avril 2026 à Morbier.

Match n° 53422002 : R3 idverde groupe E : AUDEUX PEL. POUILLEY LES VIGNES - GENLIS du 1^{er} mars 2026

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le dimanche 1^{er} mars 2026 à 15h00 au stade du Nicolot 1 à Genlis.

Le match retour aura lieu le dimanche 19 avril 2026 à Pouilley les Vignes.

La commission prend connaissance des rencontres des 21 et 22 février 2026 reportées selon la procédure avec un envoi par e-mail aux clubs et officiels :

R1 Herbelin groupe B :

- 53515792 : PONTARLIER 2 – LOUHANS CUISEUX
- 53538245 : AUDINCOURT – VESOUL

R3 idverde groupe D :

- 53425860 : ARCADE FOOT PAYS LUNETIER – JURA LACS
- 53425862 : SENNECE LES MACON - MONTMOROT

R3 idverde groupe F :

- 53431170 : LARIANS MUNANS – PONTARLIER 3

R3 idverde groupe G :

- 535426537 : CHATENOIS LES FORGES – SELONCOURT

Les rencontres sont reportées à une date ultérieure.

1.2 - REPORTS

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au dimanche 1^{er} mars 2026 :

R2 Bonglet groupe B :

- 53423926 : IS-SELONGEY 2 - SORNAY

En conséquence, la rencontre de Coupe Intersport en retard n° 54432715 : FONTAINE LES DIJON 2 – IS/SELONGEY 2 **est reportée au samedi 4 avril 2026.**

R3 idverde groupe C :

- 53424228 : RIGNY – VAUZELLES 2

R3 idverde groupe F :

- 53426253 : MARNAY – FC RIOZ 2
- 53439243 : LES ECORCES – DOUBS (samedi 28 février 2026 à 18h00)

R3 idverde groupe G :

- 53426537 : CHATENOIS LES FORGES - SELONCOURT

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au samedi 4 avril 2026 à 17h00 :

R1 Herbelin groupe A :

- 53402770 : FC MONTCEAU BOURGOGNE – IS/SELONGEY
- 53429185 : LA CHAPELLE DE GUINCHAY – FR ST MARCEL

R1 Herbelin groupe B :

- 53515644 : PAYS MAICHOIS – RACING BESANCON 2
- 53515792 : PONTARLIER 2 – LOUHANS CUISEAUX
- 53538245 : AUDINCOURT - VESOUL

R2 Bonglet groupe A :

- 53423683 : PARAY – GUEUGNON 2

R2 Bonglet groupe B :

- 53423924 : LONGVIC – MARSANNAY
- 53430735 : SORNAY – CHALON ACF

R2 Bonglet groupe C :

- 53422591 : CHATEAU DE JOUX – POLIGNY GRIMONT
- 53422831 : LEVIER – FC VILLARS L'ISLE ST MAU. BLU.

R2 Bonglet groupe D :

- 53425114 : BART – JS LURE

La commission sportive laisse la possibilité aux clubs qui le souhaitent de se mettre d'accord avec leur adversaire pour jouer en semaine avant la date programmée pour la rencontre.

R3 idverde groupe A :

- 53421264 : GURGY – AM FRANCO PORTUGAIS SENS
- 53425303 : NEVERS CHALLUY SERMOISE - CERISIERS

R3 idverde groupe B :

- 53425619 : US DE VARENNES – TONNERRE
- 53425643 : GEVREY CHAMBERTIN – AJ AUXERRE 4
- 53515835 : CLAMECY – ST MARCEL 2

R3 idverde groupe C :

- 53418766 : MELLECEY MERCUREY – LE CREUSOT

R3 idverde groupe D :

- 53425848 : ARCADE FOOT PAYS LUNETIER – JURA SUD FOOT 3
- 53425861 : MACORNAY – BRESSE JURA FOOT
- 53425862 : SENNECE LES MACON – MONTMOROT
- 53438910 : LA CHAPELLE DE GUINCHAY 2 – SENNECEY LE GRAND

R3 idverde groupe E :

- 53426017 : ROCHEFORT – AUDEUX PELOUSEY POUILLEY LES VIGNES

R3 idverde groupe F :

- 53431170 : LARIANS MUNANS – PONTARLIER 3

[La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au lundi 6 avril 2026 à 15h00 :](#)

R1 Herbelin groupe A :

- 53420692 : IS/SELONGEY – ST APOLLINAIRE
- 53429186 : GARCHIZY – FC MONTCEAU BOURGOGNE

R3 idverde groupe C :

- 53418798 : LE CREUSOT – NEVERS BANLAY

R3 idverde groupe D :

- 53425858 : LA CHAPELLE DE GUINCHAY 2 – CHAMPAGNOLE 2
- 53425860 : ARCADE FOOT PAYS LUNETIER – JURA LACS

La commission sportive laisse la possibilité aux clubs qui le souhaitent de se mettre d'accord avec leur adversaire pour jouer en semaine avant la date programmée pour la rencontre.

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants à une date ultérieure (dans l'attente des résultats des matchs de Coupe Bourgogne Franche Comté) :

R2 Bonglet groupe C :

- 53422838 : LEVIER – CHAMPAGNOLE

R3 idverde groupe A :

- 53425287 : CERISIERS – GURGY
- 53425295 : GURGY – NEVERS CHALLUY SERMOISE
- 53425301 : MIGENNES – GURGY

R3 idverde groupe B :

- 53515836 : US DE VARENNES – CHALON 2

R3 idverde groupe C :

- 53418790 : CLUNY – MELLECEY MERCUREY

1.3 – COUPE BFC

Le calendrier étant très chargé et les dates de reports déjà utilisées pour des matchs de championnats en retard, il faut impérativement que les rencontres des 1/16èmes de finale se jouent le week-end des 28 février et 1^{er} mars 2026.

La commission demande aux clubs qui reçoivent de bien vouloir confirmer le maintien de la rencontre sur leur terrain.

Si le terrain n'est pas jugé praticable il faut impérativement communiquer un terrain de repli sinon la rencontre sera automatiquement inversée.

1. – COUPE INTERSPORT BFC

Match n° 54436474 : Coupe Intersport groupe D : RACING BESANCON 2 – MORTEAU MONTLEBON 2 du 1^{er} mars 2026

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre au mercredi 4 mars 2026 à 20h00 au stade Malcombe 4 (synthétique) à Besançon.

2- JEUNES

2.1 – CHAMPIONNATS

Match n° 53387362 : U18R2 groupe A : UCS COSNE - SENS du 22 février 2026

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle s'est déroulée le dimanche 22 février 2026 à 12h00 au stade Bacary Sagna (synthétique) à Sens.

Le match retour aura lieu le samedi 16 mai 2026 à Cosne Cours sur Loire.

Match n° 53421511 : U16R2 groupe A : LA CHAPELLE DE GUINCHAY – STADE AUXERRE du 22 février 2026

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle s'est déroulée le dimanche 22 février 2026 à 10h00 au stade de l'Arbre Sec 2 (synthétique) à Auxerre.

Le match retour aura lieu le dimanche 10 mai 2026 à La Chapelle de Guinchay.

Match n° 55376532 : U15R2 groupe A : STADE AUXERRE – US SEMUR EPOISSES du 28 mars 2026

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le samedi 28 mars 2026 à 15h00 au stade municipal à Semur en Auxois.

Le match retour aura lieu le samedi 23 mai 2026 à Auxerre.

Match n° 55382930 : U13R1 : NEVERS CHALLUY SERMOISE – FC SOCHAUX MONTBELIARD du 28 février 2026

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le samedi 28 février 2026 à 15h00 au stade du Centre de Formation (synthétique) à Seloncourt.

Le match retour aura lieu le samedi 6 juin 2026 à Challuy.

Match n° 55382673 : U13R1 : VALDAHON VERCEL - NEVERS CHALLUY SERMOISE du 14 mars 2026

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le samedi 14 mars 2026 à 15h00 au stade de la Combe Bourdon 2 (synthétique) à Valdahon Vercel.

Le match retour aura lieu le samedi 9 mai 2026 à Challuy.

Match n° 55382937 : U13R1 : FC SOCHAUX MONTBELIARD – ASPTT DIJON du 18 avril 2026

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre au samedi 4 avril 2026 à 11h00 au stade du Centre de Formation (synthétique) à Seloncourt.

2.2 – COUPE U18 CREDIT AGRICOLE

Match n° 55388120 : Coupe U18CA : CHAMPAGNOLE – ES EXINCOURT du 22 février 2026

La commission acte le forfait du club de ES EXINCOURT pour le match de Coupe U18 Crédit Agricole.

Amende : 60 euros pour forfait déclaré

Le club de CHAMPAGNOLE est qualifié pour le prochain tour.

2.3 – COUPE U16 CREDIT AGRICOLE

Match n° 55388343 : Coupe U16CA : ES EXINCOURT – IS/SELONGEY du 22 février 2026

La commission prend connaissance du report de la rencontre selon la procédure avec envoi d'un mail au club adverse et officiels en raison d'un arrêté municipal.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

3- FEMININES

SENIORS

3.1 – CHAMPIONNAT

R2F Poule B :

FC Sochaux-Montbéliard :

Dimanche 8 mars à 11h00, FCSM – Mont sous Vaudrey

Dimanche 22 mars 11h00, FCSM – Valdahon

Dimanche 29 mars à 15h00, FCSM – 3 Cantons

Dimanche 19 avril à 11h00, FCSM – Larmont

Dimanche 17 mai à 15h00, FCSM – Chèvremont

La commission prend connaissance de l'absence d'homologation de l'éclairage sur les installations du centre de formation du FC Sochaux-Montbéliard, à Seloncourt, et valide les modifications horaires proposées par le club.

JEUNES

3.1 – CHAMPIONNAT U18F R1

Poule unique :

- 53519037 : ENT. ROUGEGOUTTE CHEVREMONT – FC SOCHAUX-MONTBELIARD

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 53519046 : R1F U18 Poule unique : FC SOCHAUX-MONTBELIARD – RACING BESANCON du 28 février 2026

La commission prend connaissance de l'accord des clubs pour reprogrammer la rencontre et valide la demande pour jouer le dimanche 1^{er} mars 2026 à Seloncourt, à 11h.

4- FUTSAL

SENIORS

4.1 – R1 FUTSAL

RIOZ FC :

La commission prend connaissance du forfait du RIOZ FC au match aller du 02 novembre 2025 contre HERICOURT et acte l'inversion du match retour programmé le samedi 11 avril 2026, à 14h.

Dijon Métropole F5 :

Match n° 53812053 : samedi 7 mars 2026 - Coup d'envoi 20h00 - Gymnase Sellenet - J11 contre Rioz FC

Match n° 53812068 : samedi 11 avril 2026 - Coup d'envoi 20h00 - Gymnase Sellenet - J14 - Fuans FC

Match n° 53812076 : samedi 25 avril 2026 - Coup d'envoi 20h00 - Gymnase Carnot - J16 - Héricourt

Match n° 53812086 : samedi 16 mai 2026 - Coup d'envoi 20h00 - Gymnase Sellenet - J18 - Montbéliard Belfort FC

4.2 – R2 FUTSAL

ENT. OD Futsal :

Vendredi 27 mars à Dijon, Gymnase Carnot, de 21h15 à 00h15 : match contre Futsal Bassin Minier

Match n° 55403691 : AS BAUME LES DAMES – BESANCON SP. FUTSAL du 27 février 2027 :

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le mardi 03 mars 2026 à 21h15 au Gymnase Bernard Laroche, à Baume les Dames.

Le match retour aura lieu le mardi 21 avril 2026 à Besançon.

4.3 – R1F FUTSAL

La commission informe qu'à ce jour sept équipes sont engagées pour la compétition R1F Futsal :

- BESANCON ACADEMIE FUTSAL 1
- BESANCON ACADEMIE FUTSAL 2
- SPORTING BESANCON FUTSAL
- DIJON METROPOLE FUTSAL 1
- DIJON METROPOLE FUTSAL 2
- FC DIJON CLENAY
- FFM LA ROMAINE FC

La date limite pour s'inscrire dans cette compétition est décalée au lundi 02 mars 2026, à 12h.

4.4 – CHAMPIONNAT FUTSAL U18 ET U15

Journée 5 championnat U15 :

Groupe D : plateau à Tonnerre le 12 février 2026

Forfait déclaré du club de l'entente Charbuy/Chevannes : amende de 60 Euros

Suite aux explications apportées par les clubs de Charbuy/Chevannes et de Tonnerre, la commission annule l'amende attribuée au club de l'entente Charbuy/Chevannes d'un montant de 60 Euros.

Championnat U18, journée n° 5 :

Le club du FC CLENAY ne pourra pas disputer cette rencontre en raison de la participation le même jour à la Finale Régionale de la Coupe Nationale.

Les clubs se sont finalement mis d'accord pour reprogrammer les rencontres :

- F5 DIJON METROPOLE – FC DIJON CLENAY : Mardi 24 février 2026 à 21h15 au Gymnase Carnot de Dijon
- DIJON OPPOSITION FUTSAL – FC DIJON CLENAY : Jeudi 5 mars 2026 à 21h15 au Gymnase Sellenet de Dijon

Journée 6 championnat U18 :

Groupe D : plateau à Charbuy le 17 février 2026

Forfait déclaré du club de Cerisiers : amende de 60 Euros

Suite à la reprogrammation du plateau à Charbuy le 25 février 2026 à 18h, la commission annule l'amende attribuée au club de Cerisiers d'un montant de 60 Euros.

4- FONCTIONNEMENT FMI

Transmission tardive :

US BOURBON LANCY FPT : amende de 20 Euros (R3 idverde n° 53424321)

Le Président Commission Régionale Sportive



Thierry CORROYER

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football